



COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-quinzième session

Rome, 13-15 juillet 2022

RAPPORT DE LA TRENTE ET UNIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES GRAINES OLÉAGINEUSES ET LES MATIÈRES GRASSES

Résumé

Le Groupe intergouvernemental sur les graines oléagineuses et les matières grasses a tenu sa trente et unième session à distance les 4 et 5 mars 2021 et le 5 juillet 2022, et a traité les questions suivantes:

- évolutions récentes du marché et des politiques;
- élaboration des directives volontaires sur les huiles végétales durables à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à approuver le rapport de la trente et unième session du Groupe intergouvernemental sur les graines oléagineuses et les matières grasses, et souhaitera peut-être donner les orientations qu'il jugera opportunes.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat du Comité des produits (CCP)
Division des marchés et du commerce
Courriel: FAO-CCP@fao.org
Tél. (+39) 06 570 52723

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

1. Le Groupe intergouvernemental sur les graines oléagineuses et les matières grasses a tenu sa trente et unième session les 4 et 5 mars 2021 et le 5 juillet 2022, organisée par le Gouvernement de la République d'Indonésie. Au total, 71 Membres de la FAO et trois organisations internationales se sont

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

inscrits à la session. La liste des participants pourra être consultée dans le document CCP:OOF21/INF.2.

2. La session a été ouverte par M. Gustaf Daud Sirait (République d'Indonésie), Président du Comité des produits, qui a lancé un appel à propositions de candidatures au poste de président et aux deux postes de vice-président du Groupe intergouvernemental.
3. M^{me} Ina Hagniningtyas Krisnamurthi, Ambassadrice de la République d'Indonésie, a été élue Présidente et MM. Yaya Olaniran (Nigéria) et Bommananti Rajender (Inde) ont été élus Vice-Présidents.
4. La session s'est exceptionnellement déroulée à distance en raison de la pandémie mondiale de covid-19 et des problèmes de santé publique et autres contraintes qui en découlent. Le Groupe est donc convenu que la réunion en ligne constituait bien une session formelle. Il a pris note des consultations tenues précédemment avec le Bureau du Comité des produits, qui avait recommandé que la réunion soit tenue en ligne.
5. Le Groupe est convenu, aux fins de la conduite de la présente session, de procéder conformément à son Règlement intérieur et à ses usages et de déroger aux dispositions incompatibles avec la tenue d'une session à distance. Le Groupe est également convenu d'appliquer des procédures spéciales ou des modalités de travail aménagées selon qu'il convenait pour permettre le bon déroulement de la session.
6. Le Groupe est convenu des modalités d'élaboration du projet de rapport de la session.
7. Le Groupe a adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoires de la session. L'ordre du jour est reproduit à l'annexe A du présent rapport.

II. ÉVOLUTIONS RÉCENTES DU MARCHÉ ET DES POLITIQUES

8. Faisant fond sur les présentations du Secrétariat, les participants à la réunion ont examiné les évolutions récentes des marchés mondiaux des graines oléagineuses, des huiles et des farines d'oléagineux, y compris les perspectives à court et à moyen termes, ainsi que l'évolution des politiques et les mesures sectorielles (CCP:OOF21/CRS1 et CCP:OOF21/CRS2).
9. Le Groupe a examiné l'évolution récente de la production, de l'utilisation, du commerce international, des stocks, des prix et des politiques pour ce qui est des graines oléagineuses, des huiles et des farines d'oléagineux, ainsi que les perspectives de l'offre et de la demande pour 2020-2021. En outre, il a débattu des projections à moyen terme concernant les graines oléagineuses et les produits à base d'oléagineux, en s'appuyant sur la publication *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2020-2029*.
10. Le Groupe a également pris note de l'évolution récente des politiques et des initiatives sectorielles mises en œuvre au niveau national, qui ont une incidence sur les marchés internationaux, régionaux ou nationaux des oléagineux et de leurs produits dérivés. Les Membres ont fait part de leurs observations et ont donné des informations sur les mesures prises par leurs gouvernements en vue de réduire au minimum l'incidence de la pandémie de covid-19 et de promouvoir les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable dans le secteur des oléagineux, des huiles, des matières grasses et des farines d'oléagineux.
11. Le Groupe a remercié la FAO de ses travaux en matière de suivi et d'évaluation des marchés des graines oléagineuses, des oléagineux, des huiles, des matières grasses, des farines d'oléagineux et de leurs produits dérivés, ainsi que d'analyse de l'évolution des politiques, et a souligné qu'il fallait

garantir la coordination et la solidité des systèmes pour accroître la transparence des conditions des marchés et de l'évolution des politiques, de façon à étayer les politiques et à réduire l'incertitude.

12. Le Groupe a mis en avant l'importance du secteur des oléagineux, y compris de la fourniture d'un appui adéquat au secteur, pour répondre à la demande croissante d'huiles végétales et d'autres produits à base d'oléagineux et pour atteindre certains objectifs de développement durable.

13. Conscient de l'importance du commerce international pour le secteur des huiles végétales, des graines oléagineuses et des matières grasses, le Groupe a insisté sur la nécessité d'améliorer la transparence, d'éliminer les obstacles au commerce inutiles, de disposer de politiques fiables et d'informations fondées sur des données scientifiques et factuelles en matière de commerce, ainsi que de faire émerger une compréhension commune des liens entre commerce international, marchés, pratiques de production durable et coordination des politiques.

III. ÉLABORATION DE DIRECTIVES VOLONTAIRES SUR LES HUILES VÉGÉTALES DURABLES À L'APPUI DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

A. Rapport de situation établi par l'Indonésie

14. L'Indonésie a présenté au Groupe sa proposition consistant à élaborer des Directives volontaires sur les huiles végétales durables à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Les Directives volontaires visent à adopter une approche globale et équilibrée sur la question des huiles végétales durables, tout en prenant en compte les trois piliers du développement durable, à savoir les dimensions économique, sociale et environnementale. Les principaux objectifs des Directives volontaires proposées consisteraient, notamment, à contribuer aux ODD et à leur mise en œuvre, à promouvoir la production durable, à veiller à la cohésion et indiquer la voie à suivre pour atteindre les ODD et à contribuer à une meilleure compréhension mutuelle de la durabilité.

15. L'Indonésie a donc proposé d'élaborer des Directives volontaires sur les huiles végétales durables à l'appui de la réalisation des ODD en établissant un groupe de travail à composition non limitée pour lancer et faire aboutir le processus et, éventuellement, en mettant en œuvre un processus de collaboration entre les comités techniques de la FAO, l'objectif étant de faire approuver les Directives volontaires par les comités techniques de la FAO concernés en 2022, avant de les présenter à la quarante-troisième session de la Conférence, pour adoption.

B. Présentations effectuées par des experts et table ronde

16. Les participants à la table ronde d'experts organisée par le Gouvernement de l'Indonésie se sont penchés sur la manière dont les huiles végétales contribuent à la réalisation des ODD et ont mis en lumière les nouvelles tendances, notamment l'évolution des prix des huiles végétales, et les problèmes spécifiques des secteurs de l'huile de soja, de colza, de tournesol, de noix de coco, d'olive et de palme.

17. Les participants à la table ronde ont insisté sur la contribution importante des huiles végétales aux ODD et ont présenté des éléments concrets à ce sujet. Ils ont également indiqué qu'il était possible de produire des huiles végétales de manière durable pour satisfaire la demande croissante au niveau mondial et ont recommandé de renforcer la coopération internationale, afin d'aborder la question de la durabilité des huiles végétales de manière globale et équilibrée et selon une approche fondée sur la science. Ils ont souligné qu'il fallait renforcer les capacités des petits exploitants à produire des huiles végétales de manière durable.

18. Le Groupe a félicité les participants à la table ronde et a remercié les intervenants pour leurs présentations riches en informations.

C. Débats et décisions prises par les membres

19. Le Groupe a souligné l'importance des huiles végétales pour la durabilité sociale, économique et environnementale. Il a mis l'accent sur l'objectif commun que constitue la concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a noté qu'il n'existait pas d'approche universelle ni de solution globale et a demandé au Comité des produits de persévérer dans sa recherche de moyens de faire en sorte que les huiles végétales continuent de faciliter l'accomplissement des ODD.

IV. ADOPTION DU RAPPORT

20. Le rapport a été adopté par acclamation.